



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU LE

22 AOUT 2016

Mairie de

MAUZE-SUR-LE-MIGNON

PREFECTURE DE LA REGION AQUITAINE - LIMOUSIN - POITOU-CHARENTES

Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional
de l'archéologie
Site de Poitiers
BP 553
86020 POITIERS Cedex
05.49.36.30.35

Mairie de Mauzé sur le Mignon
Place de la Mairie
79210 MAUZE SUR LE MIGNON

Réf. U16/1465

Poitiers, le 18/08/2016

Département Deux-Sèvres
Commune MAUZE SUR LE MIGNON
Adresse du projet Fief du Petit Bitard
Parcelles ZN 22-23-34-21-36-89-90-24-25-33
Pétitionnaire Sté Coopérative Bassin Sèvre Niortaise
Référence du projet PA7917016X0002
Nature du projet permis d'aménager

Conformément au code du patrimoine, et notamment son livre V, nous accusons réception, à la date du 17/08/2016, du dossier référencé ci-dessus.

Si, dans un délai d'un mois à compter de la date mentionnée à l'alinéa précédent, le préfet de région n'a édicté aucune prescription ou n'a pas fait connaître son intention d'en édicter, le projet référencé ci-dessus ne donnera pas lieu à prescription archéologique, en application de l'article L. 522-2 du code du patrimoine.

Le conservateur régional de l'archéologie
adjoind par intérim


Didier Delhoume

Nota : Votre attention est attirée sur le fait que cette réponse n'engage le Ministère de la Culture et de la Communication qu'au regard de sa compétence « archéologie » sans présumer d'autres servitudes dans les domaines des monuments et abords de monuments historiques, ZPPAUP et secteurs sauvegardés notamment.